

de Chartreuse

Une Chartreuse multifacette

UN TERRITOIRE PRÉALPIN QUI CULTIVE SES SINGULARITÉS

Stendhal comparait la Chartreuse à une émeraude, une pierre précieuse naturelle dont les facettes, façonnées par l'homme, démultiplient l'éclat. Deux siècles après l'écrivain, nous ne saurions mieux décrire notre territoire dont la variété des paysages et des milieux naturels représente autant de ressources que d'atouts.

Notre environnement est fragile ! Pour conserver un cadre et une qualité de vie, il est plus que

jamais nécessaire de veiller à l'impact des activités humaines sans toutefois mettre le territoire du Parc sous cloche!

Le premier axe de la nouvelle charte répond à l'objectif de préserver et valoriser les qualités et les spécificités qui forgent l'identité plurielle à laquelle les habitants comme les touristes sont fortement attachés.

Bien qu'abordés plus spécifiquement dans cet axe, les objectifs de qualité paysagère constituent un fil rouge de la nouvelle charte, en lien avec l'urbanisme et l'architecture ou encore la transition énergétique.



1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

Faire de la qualité paysagère une composante essentielle de la gestion forestière

Dans le cadre du programme Leader, des études d'intégration paysagère ont été menées sur 3 projets de dessertes en lien avec le CRPF : Le Mont-lère tranche (St Pierre d'Entremont Isère), les Vincents (St Pierre d'Entremont Savoie) et le Thivelet (Corbel). Elles permettront d'adapter les tracés si besoin. 2020 a également vu le lancement du Plan Sylvicole Territorial qui permet des aides aux travaux forestiers liées à la démarche Sylv'acctes. Ces aides intègrent notamment des préconisations favorisant le maintien de l'irrégularisation des peuplements forestiers en Chartreuse et concernent forêts privées et publiques.

Nettoyage de points noirs paysagers : ramassage de déchets sur la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

Avec le **collectif d'associations « Chartreuse propre »** les restes d'une cabane effondrée située sur l'alpage de Chapareillan (à proximité de La grotte à Momo) ont pu être évacués. En parallèle, un autre chantier a permis d'enlever manuellement de l'entrée externe de la Grotte de la Balme à Collomb divers déchets (bois, étai en métal, ancienne porte en métal, grillage).

Assurer la préservation, la qualité et la valorisation des sites paysagers remarquables

Les étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc ont progressé dans leurs réflexions et analyse pour développer des actions de valorisation des **haberts du vallon de la Grande Chartreuse**. Ils ont cherché à percevoir les évolutions, d'appréhender les différents acteurs du patrimoine, de la préservation de l'environnement, de l'activité agro-pastorale et du tourisme (culturel et sportif) pour proposer plusieurs petits projets : rédaction d'un livret quide, encart dans la documentation donnée



aux visiteurs, démarche de prospection et d'inventaire détaillé de certains haberts, éventuels panneaux explicatifs/exposition.

Autre site emblématique de Chartreuse, le Cirque de Saint-Même a fait l'objet en 2020 d'un « Diagnostic préalable à une étude de classement au titre du paysage ». Ce travail réalisé par un étudiant a été encadré par le CAUE de la Savoie et par le Parc. L'objectif de cette démarche est la protection d'un site paysager remarquable soumis à une fréquentation de plus en plus importante tout en gardant des usages économiques locaux.

Enfin, la rédaction d'avis et de recommandations pour l'intégration d'antennes de radiotéléphonie, les projets de défrichement de parcelles ou l'installation de postes électriques, le suivi de l'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal du Grand Chambéry et du projet d'aménagement du Col de Porte par la Métropole de Grenoble, ainsi que l'émission de conseils pour l'installation de signalétique locale... ont contribué à préserver les paysages dans toutes leurs dimensions.



Promouvoir, caractériser et valoriser l'identité des paysages

Mise en place et suivi de la résidence Art/ Sciences du Paysage « Sonographies » qui a démarré en janvier 2020 au Plateau des Petites-Roches, dans le cadre du programme « Chemins Faisant » avec la DRAC Auvergne-Rhone-Alpes et APARA. Sur la base du passage dans ce secteur du sentier culturel européen « Sur les Pas des Huguenots », est explorée la question de l'itinérance, et des notions reliées d'exil, de traversée des paysages, de migration et d'accueil : recherche sociologique, recherche sonore, rencontres avec les acteurs locaux et élaborations d'actions artistiques, rencontres scolaires/historien des huguenots et ateliers d'éducation artistique par la recomposition de paysages sonores.

Le Parc a lancé un **concours de nouvelles** fédérateur faisant appel à la créativité du grand public sur le thème « Rêve, invente, imagine ta Chartreuse de demain », dans le cadre de la démarche de révision de la Charte et de lien au territoire. Ce concours a pu être lancé au début du confinement de mars 2020 et malgré ce contexte particulier. Il a permis de garder un lien avec le territoire et des publics au-delà ; de donner un défi d'écriture et d'imagination pour la Chartreuse de demain. 21 nouvelles ont été réceptionnées et 3 lauréats ont été désignés. Les nouvelles lauréates sont disponibles à la lectures sur le site web du PNRC.

Sensibiliser les jeunes aux différents paysages de Chartreuse (agricole, forestier...)

En raison de la crise sanitaire et du confinement du printemps 2020 liés au Covid 19, certains **projets pédagogiques** n'ont pas pu être terminés. En ce qui concerne les « Découverte de l'agriculture en Chartreuse », « Découverte de la forêt de Chartreuse » et « Les botanistes en herbe », 8 classes ont pu terminer leur projet avant le confinement, 21 classes ont souhaité reporter ou terminer leur projet en 2020/2021 et une classe n'a pas souhaité reporter son projet.



Ces projets pédagogiques ont permis ou vont permettre de sensibiliser 742 enfants et jeunes de 29 classes réparties sur 14 communes du Parc.

1.2 Préserver et renforcer la diversité écologique du territoire

Développer, partager, mobiliser pour améliorer les connaissances

La seconde tranche de l'étude sur l'état de conservation des habitats semi-ouverts basée sur l'analyse du cortège de **syrphes** (famille de mouches) a été réalisée. Les premiers résultats réceptionnés en toute fin d'année 2020 sont alarmants en termes d'altération de biodiversité, en cohérence avec d'autres sites en France. Il est délicat de conclure sur ces premiers résultats mais on peut évidemment s'interroger sur les effets induits par les perturbations climatiques que ces habitats subissent de plein fouet depuis un demi-siècle.





01/09/2008 - olione : Lionel Thierry (photo adaptee)

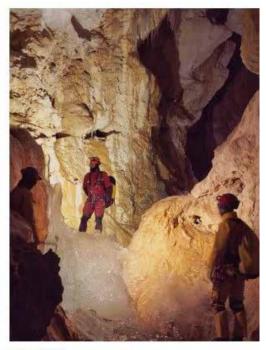
Sur le gouffre du Grand Glacier, la mesure de haute glace habituellement réalisée en avril n'a pu être réalisée en raison du contexte COVID. Seule la mesure de basse glace (en août) a pu être faite.

Il en est de même pour le gouffre Alain Daniel. Les deux suivis continuent à délivrer des résultats de fonte constant et réguliers d'année en année conduisant à la disparition certaines de ces **deux glaciers souterrains** si les conditions climatiques ne changent pas.

Préserver les milieux naturels et les entités écologiques du Parc et participer à la gestion de certains sites

En complément de la labellisation Site Rivières Sauvages du Guiers mort, une **réflexion** a été entamée avec les élus locaux et le département de l'Isère **pour la création d'un Espace Naturel Sensible** sur le bassin versant labellisé. Cet outil de protection, de gestion et de valorisation des milieux naturels serait complémentaire au programme d'actions Rivières Sauvages.

Le Parc a suivi la démarche d'élaboration de la stratégie de préservation des pelouses sèches formant des continuités écologiques entre les massifs des Bauges et de la Chartreuse, démarche portée par le PNR Massif des Bauges et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc dans le cadre du Contrat vert et bleu de Cœur de Savoie. Dans ce cadre, des diagnostics écologiques et socio-économiques ont permis de



29/04/2016 - ollohe : P.Gardet et Speléo Club de Savole

localiser des parcelles de pelouses à préserver voire à restaurer, sur Apremont en particulier. Un plan d'action reste à élaborer avec les acteurs locaux.

Une prestation du Conservatoire Botanique National Alpin sur le **site de l'Herretang**

et certains secteurs du **Charmant Som** a permis d'évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire sur l'Herretang, de préciser la carte des habitats d'intérêt communautaire sur les secteurs du Charmant Som mais aussi de dresser une liste de recommandations de gestion pour préserver les espèces et/ou les habitats. Couplées à l'intervention d'un expert en odonates, ces recommandations orienteront les actions à inscrire dans le Document d'objectifs de l'Herretang et celles du plan de gestion de l'ENS local de la tourbière de la Manissole sur le site du Charmant Som.

Afin d'améliorer les connaissances sur la tourbière de la Manissole, deux piézomètres ont été posés avec l'accompagnement technique du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère. Cela permet l'acquisition de données en continu concernant le niveau de la nappe d'eau souterraine, la température et la conductivité et permettra ainsi de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique de la tourbière.

Dans le cadre des suivis participatifs du Sabot de Vénus et de la Rosalie des Alpes, les habitants et visiteurs du massif ont partagé leurs observations et ont permis d'améliorer les connaissances sur la répartition de ces espèces sur le territoire.



Afin d'accompagner les acteurs locaux et les habitants dans la **gestion des plantes invasives**, un dépliant a été créé permettant de connaître et de reconnaître la Renouée du Japon et précise aussi les bons gestes à adopter pour la gérer.

Par ailleurs, en 2020 le groupement pastoral du Charmant Som a été accompagné pour définir quel type d'assainissement était le plus adapté aux activités agricoles tout en s'intégrant bien dans le paysage et en respectant les milieux.

Préserver voire protéger les espèces emblématiques et les espèces prioritaires, lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Afin de suivre de près et d'évaluer le succès de la **réintroduction du bouquetin**, les animaux initialement relâchés ont été marqués (collier émetteur, et boucles colorés) et suivis par un réseau d'observateurs professionnels et bénévoles. En 2020, le Parc a **mobilisé son réseau d'observateurs bénévoles** en partenariat avec la LPO Aura afin d'acquérir de nouvelles données sur la localisation des individus et évaluer la colonisation du massif.

Un document d'aide à la reconnaissance a été produit pour minimiser les risques de confusion avec d'autres espèces et des formations ont été préparées.

Les observations recensées en 2020 ont permis de mettre en évidence une colonisation très récente ou en cours sur les versants Est de la Réserve Naturelle, des Rochers de Belle Ombres au Nord, jusqu'à l'Aulp du Seuil au Sud.

Anecdote : l'étagne « Chartreuse », observée en bonne santé en 2020, aura 20 ans en 2021!

Le Parc coordonne et met en place chaque année des **zones de refuge hivernal pour le Tétras -lyre**. En 2020, l'installation a été réalisée en partenariat avec le CAF Grenoble Oisans et l'ONF sur le Charmant Som. Le Parc a également réalisé l'installation des zones de Chamechaude et a participé à l'installation de la zone sur Pravouta, pilotée par le Conseil départemental de l'Isère.



<u>Communiquer et valoriser les patrimoines naturels</u>

Après avoir reçu le prix spécial du Jury du Festival du Film Montagnes et Sciences de Grenoble le **film sur la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse** a été sélectionné au festival du film nature FNE à Grenoble ainsi qu'au festival du film naturaliste de Ménigoute.

Etant donné le contexte sanitaire, le festival du film FNE s'est tenu en distanciel avec les films consultables par internet.

Entre deux confinements, il a toutefois été possible de faire une séance publique de projection du film en soirée, dans le respect des gestes barrières, sur le plateau des Petites Roches.

Le **recrutement d'un animateur sur 6 mois** à la Réserve a permis de décupler le travail de sensibilisation de la RN auprès des scolaires, auprès du grand public sur le terrain ainsi qu'auprès des supports presse.





Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides

Le Parc poursuit ses collaborations avec les structures porteuses de la compétence GEMAPI: participation à la démarche de bilan évaluation du Contrat de rivières porté par le SIAGA, suivi du projet de gestion des cours d'eau et des zones humides sur la Métro.

Lancé fin 2019 par le Parc, une aide à l'investissement soutenue par la région vise à améliorer l'existant dans les zones de dessertes forestières impactant la **qualité de l'eau**. En 2020, un projet de contournement de zone humide a pu ainsi être financé en forêt communale d'Attignat Oncin.

En raison du contexte sanitaire le suivi participatif de la qualité de l'eau et les soirées de concertation « **Bistr'eaux** » n'ont pas pu avoir lieu. Une seule animation grand public a pu être organisée en partenariat avec les Amis du Parc et Réciprocité Guiers, rassemblant 25 personnes autour de la source du Guiers mort pour discuter de la géologie et de la biodiversité des cours d'eau.

Aussi, les élèves de CE2 de l'école élémentaire La Plaine de Saint Laurent du Pont ont découvert leur rivière en participant au **programme** « Rivières d'Images et Fleuves de Mots – Rivières Sauvages ».

Aussi, le Parc, accompagné des pêcheurs de l'AAPPMA de Saint-Laurent-du-Pont, a procédé à la première année de prélèvement de diatomées, algues unicellulaires microscopiques présentes dans tous les écosystèmes aquatiques et bioindicateurs de la qualité écologique des milieux.

Les projets « Prise de vue buissonnière » et « Découverte de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse » ont permis ou vont permettre de sensibiliser 174 enfants et jeunes de 7 classes ou groupes en hors-temps scolaires répartis sur 5 communes du Parc aux richesses faunistiques et floristiques de la Réserve Naturelle et du Parc. Une seule classe a pu terminer son projet, les 6 autres classes ont souhaité reporter leur projet en 2020/2021.



1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

Accroitre la connaissance des géopatrimoines

Le travail de représentations d'objets **géologiques** de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse a permis d'avoir de nombreuses **illustrations**. Ces dessins peuvent donc être maintenant utilisés sous diverses formes et dans divers supports qui sont en cours de création.

Valoriser le patrimoine culturel comme vecteur d'appropriation

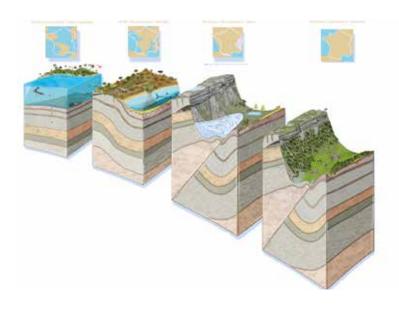
Le Parc a accompagné la commune de St-Christophe sur Guiers pour le montage administratif et technique du projet de **réalisation des 4 derniers vitraux d'Arcabas** dans l'église. La pose des 4 premiers vitraux a été réalisée à l'automne 2020.

L'association Quaix Patrimoine a également été accompagnée pour le montage administratif et technique de la dernier phase de **réinstallation d'un four à pain patrimonial** au cœur du village de Quaix en Chartreuse.

A l'automne 2020 s'est déroulé le chantier de réfection des ruines du Habert des Ayes, audessus du Col du Coq, sous la maitrise d'ouvrage du département de l'Isère.

Sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel chartrousin

127 enfants ou jeunes de 5 classes ou groupes en hors -temps scolaires répartis sur 4 communes du Parc ont ou vont participer à un des 2 **projets pédagogiques liés au patrimoine culturel et à la culture** : « Le patrimoine culturel de mon village, c'est quoi ? » ou « Entrons dans le Moyen-âge par le jardin cartusien ».



Accompagner la requalification et l'extension du Musée de l'Ours des cavernes, équipement géo touristique de Chartreuse

Projet emblématique du programme de diversification touristique « espace valléen Destination Chartreuse 2015-2020 », le projet du Musée de l'Ours des Cavernes est entré dans sa phase mise en œuvre en 2020.

Le Parc a accompagné la commune d'Entremont le Vieux dans ses liens aux financeurs (Europe, Région) et dans la sélection de la maîtrise d'œuvre scénographie.







1.4. Accroître la valeur ajoutée des activités économiques traditionnelles

Poursuivre le déploiement d'une destination Chartreuse fondamentalement cohérente et respectueuse de son territoire

Le **canyon de l'Infernet** est certainement un des plus beaux encaissements de l'Isère. Inscrit au PDESI* Isère. En 2020 Les encadrants professionnels, en lien avec le PGHM et la CRS Alpes, ont procédé au rééquipement du parcours. En parallèle le Parc a financé une étude de définition des travaux et coordonné le montage financier et portage de l'opération. La suite de la démarche s'engagera en 2021.

Le Parc anime le dispositif « espace valléen destination Chartreuse 2015-2020 » dont l'objectif est d'accompagner la diversification 4 saisons du tourisme en Chartreuse. 2020, dernière année du programme, a été marquée par deux phases importantes :

- signature d'un avenant pour l'inscription de **6 nouvelles opérations** : 302 957€ de dépenses et 166 221€ d'aides au titre de l'espace valléen (stratégie touristique Epic et CC Coeur de

Chartreuse, aménagement d'aires de jeux sur la base de loisirs Rivier'Alp, acquisition de matériel pour l'exploitation du stade de biathlon, poste d'animateur numérique à Chartreuse tourisme.

- bilan de la génération 2015-2020 et lancement de la consultation pour une AMO en vue de la candidature pour la période 2021-2027

La Chartreuse réunit un **réseau d'itinéraires de plus de 1200km inscrits aux PDIPR** d'Isère et Savoie. Ce réseau accueille des activités variées : randonnée pédestre, trail, VTT, équitation. Le Parc assure la veille, la signalétique et la balisage peinture sur les itinéraires du Grésivaudan, Voironnais et Cœur de Chartreuse (tout ou partie selon les intercommunalités). Pour les secteurs savoyards et métropolitain, il travaille avec les EPCI compétents.

En 2020 le Parc a participé à la réactualisation du schéma directeur de la randonnée du Grand Chambéry. Les conventions qui le lient au Grésivaudan, Voironnais et Cœur de Chartreuse ont été travaillées en vue d'une signature en 2021. L'objectif à terme étant de signer une convention avec l'ensemble des intercommunalités. 2020 a été une année test pour l'utilisation et le suivi de l'outil national « Suricate » : application numérique grand public permettant aux usagers de signaler, en les géolocalisant, des problématiques sur les sentiers (signalétique, assises, arbre en travers des chemins). Le Parc a participé aux travaux de Savoie Mont Blanc sur la qualification de l'offre randonnée pédestre adaptée aux clientèles (en partenariat avec Chartreuse tourisme).

Parallèlement, le **déploiement du VTT et de l'équestre** (émergence d'une offre sur une partie du massif) ont fait l'objet de rencontres et de travaux cartographiques.

^{*} Plan Départemental des Équipements Sites et Itinéraires



Maintenir l'outil de production forestière et la capacité à valoriser le bois localement

La **bourse foncière** forestière lancée à l'automne 2018 totalise près de 300 offres. Elle compte aujourd'hui plus de 350 ha répartis en environ 950 parcelles. Elle a permis plus de 200 mises en relation à la demande de plus de 100 acheteurs. En 2020, une concertation avec plusieurs intercommunalité a été animée par le Parc. Elle a permis de bâtir un projet foncier pour 2021-2022.

En parallèle, le CRPF a animé 4 projets collectifs de desserte en lien avec le Parc qui a assuré la mise à jour du Schéma de production et de mobilisation durable des bois de Chartreuse (relevé de terrain). Cet outil partagé permet de prioriser les projets de dessertes à financer en tenant compte des enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés aux forêts du territoire. Il est consultable via une application en ligne: https://geo.parc-chartreuse.net/desserte/ index.html

Par ailleurs les relevés de terrain réalisés par le Parc de chartreuse, dans le cadre du Schéma de production et de récolte durable des Bois de Chartreuse, ont permis une remonté d'information à l'IGN, facilitant l'actualisation de leurs données.

Le Parc a animé l'observatoire de la grande faune et de ses habitats (OGFH) en Chartreuse. Cet observatoire est installé sur plus de 100 placettes réparties en forêt privée et publique. Le Parc a également accompagné l'extension des mesures d'indicateurs de changement écologique sur un maillage de 500 placettes. Ce suivi plus étendu doit permettre une analyse fiable et à l'échelle du territoire des tendances d'évolution des populations d'ongulés, de leur état de santé et de leur impact sur le milieu forestiers (régénération/renouvellement des forêts notamment).

Le Parc a accompagné les repreneurs **de la** scierie de Chartreuse en lien avec le CIBC, la communauté de communes Cœur de Chartreuse et l'interprofession FIBOIS 38. Il a notamment facilité le lancement des 1^{ers} investissements permettant de moderniser l'outil de production. Le Parc a également accompagné un projet de création de ligne de sciage sur la commune de St Pierre d'Entremont dont l'activité pourrait débuter en 2021.



Soutenir et accompagner les filières agricoles dans leurs évolutions

En 2020, le Parc de Chartreuse a poursuivi son

accompagnement des projets pastoraux,

à travers notamment l'animation du PPT Chartreuse (Plan Pastoral Territorial), mais aussi en développant des projets de médiation et de sensibilisation des autres utilisateurs de la montagne afin d'aider à la cohabitation des différents usages. Le Parc de Chartreuse a ainsi renouvelé son opération « **Alpages à partager** » qui permet au grand public de découvrir les alpages de Chartreuse à travers les éleveurs et bergers qui les utilisent. Ces temps de visites et d'échanges sont toutefois importants au regard notamment des situations de surfréquentation rencontrées sur certains alpages durant

cette période estivale 2020. Ces rencontres

permettent au public de mieux comprendre

les métiers de bergers et d'éleveurs, et leurs

pratiques en alpage.

A noter que le Parc est également engagé dans un **projet de coopération LEADER sur la médiation en alpages**, avec le Parc du Massif des Bauges et la communauté d'agglomération Pays Basque. Ce projet consiste à mettre en place une





stratégie de communication et de sensibilisation auprès du grand public sur le monde pastoral, afin de réduire les conflits d'usage en alpage. Les rencontres n'ont pas pu être réalisées comme prévu, toutefois les échanges en visio conférences ont permis de travailler sur des outils de communication innovants. Par ailleurs, des panneaux de sensibilisation au respect des prairies de fauche ont été élaborés avec les éleveurs.

Sensibiliser les jeunes aux activités présentes sur le territoire et promouvoir les projets pédagogiques interterritoriaux

568 enfants et jeunes de 21 classes ou groupes en hors-temps scolaires répartis sur 10 communes ont participé, au cours de l'année scolaire 2019/2020, à un échange scolaire, au projet « Découverte des activités du Parc » (visites d'entreprises) ou sont venus en séjours pédagogiques (Classes Parc...) dans un des centres de vacances et de découvertes du territoire. 7 classes de 4 communes ont dû annuler leur séjour en Chartreuse en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19 et plus particulièrement au confinement du printemps 2020.

Capter et maintenir des emplois et compétences

En 2020, le Parc a accompagné les porteurs de projets tant dans la **création** que dans la **reprise d'entreprises**. Cet accompagnement en lien avec les EPCI et partenaires de la création se traduit par un accompagnement financier notamment via les aides à l'investissement des TPE. Cette aide financière s'inscrit dans le programme Leader porté par le Parc.

Au regard du contexte sanitaire et des nouvelles aides liées au Plan de relance, le Parc de Chartreuse a été pour certains entrepreneurs une porte d'entrée pour les aides d'urgence au maintien de l'emploi.

La sensibilisation des jeunes aux métiers présents sur le territoire qui devait être réalisée lors du 2eme Salon Territoire Chartreuse le vendredi 15 mai 2020 a été annulée. Nous espérons pouvoir réaliser des zooms métiers avec témoignages de professionnels, rencontres d'entrepreneurs en présentiel ou en visio en 2021.

Accompagner les dynamiques collectives

Le Parc et Chartreuse tourisme sont garants de la **destination Chartreuse.** Le Parc accompagne financièrement et techniquement l'association dans ses projets.

Crise du COVID : elle a nécessité des actions spécifiques menées avec Chartreuse tourisme : identification des fonds disponibles, liens aux socioprofessionnels, information. Une page spécifique a été créée sur le site pro de Chartreuse tourisme. Chartreuse a engagé d'autres actions soutenues par le Parc, notamment la **boutique** et le **marché de Noël virtuel**.

Le Parc a poursuivi l'accompagnement du Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC) dans la communication sur l'AOC Bois de Chartreuse et la mise en place du plan de contrôle auprès des opérateurs. Pour favoriser la valorisation du bois local dans la construction, une aide à la construction de bâtiments d'activité ou agricole en AOC Bois de Chartreuse



a été mise en place. Elle est destinée aux exploitants agricoles et aux entreprises. En 2020, elle a permis un appui à la construction d'un bâtiment d'activité en AOC Bois de Chartreuse sur St Laurent du Pont.

Renforcer les dynamiques interprofessionnelles, interterritoriales et de réseaux

Le Parc de Chartreuse a poursuivi en 2020 son partenariat au sein du Projet Alimentaire Inter Territoire (PAiT) qui regroupe Grenoble Alpes Métropole, le Parc du Vercors, Le Grésivaudan, le Pays Voironnais, la communauté de communes du Trièves, la ville de Grenoble, la Chambre d'agriculture de l'Isère, le Réseau des Conseils de Développement et le collectif autonomie alimentaire de Grenoble. Au sein de ce projet de coopération le Parc de Chartreuse a proposé en 2020, de mutualiser l'opération « Vis ma vie d'agriculteur », et a accompagné les collectivités pour l'amélioration de leur système de cantine scolaire (favoriser l'approvisionnement en produits locaux, améliorer la qualité des repas en réduisant le surgelé, les produits industriels et les boîtes de conserve, accompagner les réflexions de cantine en gestion directe...). Un appui expérimental a ainsi été mené auprès des communes de Chapareillan, Proveysieux et de Ouaix en Chartreuse.

Par ailleurs, octobre 2020 était un mois aux saveurs particulières avec l'organisation de la première édition du « Mois de la Transition Alimentaire » ! Cet évènement visait à accompagner le grand public aux changements de comportements alimentaires par divers ateliers allant de la visite d'une exploitation agricole à la séance de cuisine en passant par un échange avec les transformateurs locaux. Les sept territoires du PAiT dont le Parc de Chartreuse ont proposé près de 140 évènements durant cette période ! en Chartreuse, 11 temps forts ont pu être proposés malgré le contexte sanitaire. Cette première édition a permis de belles rencontres et de riches échanges.

Le Parc de Chartreuse porte depuis 2016 un PAEC (Projet Agro Environnemental et



Climatique). Il s'agit d'un dispositif qui a permis aux agriculteurs et aux groupements pastoraux du massif de pouvoir bénéficier de **Mesures Agro Environnementales** (aides surfaciques / compensation financière versées en contrepartie de la mise en place ou le maintien de pratiques culturales contraignantes et respectueuses de l'environnement avec respect notamment d'un cahier des charges). Ce programme est arrivé à son terme et une démarche d'évaluation a été lancée en 2020 avec l'appui d'un étudiant de l'ISARA de Lyon. A noter que ce travail a été mené en réseau avec les autres territoires PAEC de l'Isère.

Le Parc a poursuivi sa participation à la stratégie forestière Inter-Tepos, intitulée « Forêt Horizon 2030 » et mise en place avec Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, la communauté du Pays Voironnais et le Parc du Vercors. Le Parc s'est plus particulièrement impliqué sur la mise en œuvre des opérations « bois construction » avec la rédaction et la diffusion d'un modèle de délibération bois local auprès des collectivités. Il a également participé à un projet de recherche mis en place par l'école d'architecture de Grenoble (Hadecot Bois). Enfin il a suivi la thématique « sensibilisation chantier forestier » en participant au développement de l'opération vis ma vie de bucheron sur l'ensemble du territoire de l'inter-tepos.



2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages

<u>Limiter l'artificialisation des sols</u>

Afin de répondre aux attentes nationales de tendre vers une « zéro artificialisation nette », le Parc participe aux réflexions locales et nationales ayant pour but de passer de la théorie à la pratique : groupe de travail de lutte contre l'imperméabilisation du SCOT de la GREG, webinaires nationaux... Un des objectifs est la constructions d'indicateurs adaptés au territoire. Par ailleurs, le Parc suit les projets sur le Parc qui concourent à « désartificialiser » les sols ou à limiter la consommation d'espaces : suppression de l'enrobé de certains parkings au Col de Porte, renaturation de cours d'école, développement d'outils fonciers comme l'inventaire des friches de l'EPFL Savoie afin de faciliter la reprise de bâtiments abandonnés.

<u>Le paysage comme</u> <u>outil de concertation et</u> <u>d'aménagement du territoire</u>

Les paysagistes-conseils de l'État ont organisé en 2020 leur **séminaire national** sur le thème « **La métropole de Grenoble et ses massifs : un laboratoire de paysages face au dérèglement climatique** ». Le Parc a largement contribué à l'organisation de ces journées.

La journée du 11 septembre a été consacrée à des sorties de terrain au Col de Porte. Sous le chapeau « Le massif de la Chartreuse : réciprocité entre ville et montagne », trois circuits thématiques ont permis d'aborder différents sujets avec les participants et les acteurs du site :

Le Parc et Chartreuse tourisme ont pris part à ces travaux tout au long de l'année.

Après la validation de la fusion des deux conseils scientifiques de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse et du Parc fin 2019, 2020 a été l'année de mise en place de cette nouvelle instance :

- Renouvellement des membres, afin d'assurer le suivi de tous les thèmes de la future charte ;
- Révision de la gouvernance, avec la création d'un Bureau formé de deux co-présidents et de deux vice-présidents, élus parmi les membres du Conseil :
- Création d'outils de gestion et de communication : règlement intérieur, feuille de route et livret de présentation du Conseil, page spécifique de notre site internet. L'animation du Conseil est assurée par deux agents du Parc et de la Réserve, sous la houlette de la vice-présidente du Parc à la biodiversité.



Axe 2

Une Chartreuse en harmonie

UN TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

Comme un acrobate sur un fil, le Parc a besoin de détermination et d'audace pour avancer sans perdre l'équilibre. Notre ambition est de faire du Parc un espace où l'Homme prend soin de la nature et la nature prend soin de l'Homme, dans une recherche perpétuelle d'harmonie!

Le deuxième axe de la charte vise donc à gérer les pressions, à trouver l'équilibre entre valorisation et protection. Prendre soin de l'air, de l'eau, de la biodiversité... c'est prendre soin de ses habitants et de leur qualité de vie. Il s'agit aussi de permettre aux habitants d'avoir accès à une alimentation locale et de qualité. C'est essentiel pour nous aujourd'hui et c'est vital pour les générations futures!

Dans cet objectif, le Parc soutiendra les activités économiques avec une empreinte environnementale limitée et/ ou celles s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire. Une attention collective sera nécessaire afin que l'urbanisation soit économe en foncier et que la fonctionnalité écologique soit garantie.





- Rôles de la forêt et adaptation au dérèglement climatique
- La fragilisation des milieux naturels et l'adaptation des filières agro-pastorales au dérèglement climatique
- Tourisme et usages récréatifs : Quel avenir pour la station de ski du Col de Porte?

Mettre en œuvre le Plan de paysage

Avant de relancer la démarche, il était important d'avoir des supports de communication pour présentation la **démarche du Plan de paysages** et les caractéristiques des différentes unités paysagères du territoire, qui ont conduit à déterminer 10 objectifs de qualité paysagère. C'est chose faite au travers d'une **exposition de 20 panneaux.**

Préserver la fonctionnalité des places de dépôts pour la gestion forestière

Sur le modèle des panneaux « chemin à partager » implantés dans les zones de fréquentation reconnues, de nouveaux panneaux ont été réalisés. Ils ont la particularité d'être mobile et de se déplacer au gré des chantiers d'exploitations nécessitant l'usage de places de dépôt fréquentées. Ces panneaux complètent

la plaquette d'information sur les usages des chemins forestiers diffusés dans les offices du tourisme. Ils visent à **informer le grand public sur l'usage des places de dépôt** afin de préserver leur fonctionnalité initiale.

2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

Maintenir et restaurer les continuités écologiques

Le Parc est intervenu à plusieurs niveaux dans cet objectif :

- Il a suivi la seconde phase de **travaux d'arasement des seuils sur le Guiers mort** portés par la fédération de pêche de l'Isère, restaurant ainsi la continuité piscicole et sédimentaire sur l'amont du cours d'eau;
- il poursuit sa participation aux **démarches de Contrats vert et bleu** concernant des communes
 du Parc : au nord du massif (CISALB), au nord-est
 (Cœur de Savoie) et à l'est (Grésivaudan et Espace
 Belledonne);
- il suit les études et actions contribuant à l'amélioration des continuités : stratégie
 Pelouses sèches sur les piémonts nord-est



et coopération pour des Parcs étoilés (voir 3.1) développant la trame noire favorable aux espèces nocturnes ;

- il a contribué, en partenariat avec quatre autres PNR préalpins, au montage d'une candidature au programme interrégional alpin (POIA) qui permettra en 2021 et 2022 de caractériser les continuités écologiques de milieux ouverts intermédiaires et de forêts matures afin d'établir un plan d'actions en vue de les préserver voire restaurer.

<u>Préserver des espèces et habitats à enjeux</u>

Le Parc accompagne les collectivités et les porteurs de projets afin de les rendre les aménagements prévus compatibles avec la préservation des espèces et habitats à enjeux. Le Parc a formulé des avis ou des recommandations, sur demande de l'autorité environnementale ou des porteurs de projet, pour des projets d'aménagements soumis à étude d'impact ou à évaluation environnementale par exemple. Voici quelques exemples de projets ayant fait l'objet d'accompagnement ou de recommandations en 2020 : implantation d'antennes 4G à Saint Pierre de Chartreuse, création d'un poste électrique à Myans, défrichement à Crolles, porter à connaissance des espaces naturels remarquables traversés par des courses cyclistes, création de parking à Saint-Baldoph, etc.

Encadrer les activités de loisirs et de pleine nature

Afin de garantir la compatibilité entre les activités de pleine nature et la préservation de la biodiversité, le Parc accompagne les porteurs de projets d'activités de pleine nature. Cette opération rejoint étroitement le travail déjà réalisé sur le Tétras-lyre et le balisage des zones de refuge hivernal en lien avec les clubs de montagne ; mais également d'autres projets (courses, trail, etc...) pour lesquels le Parc propose des pistes de réflexion pour une meilleure prise en compte des milieux, de la faune et de la flore.

Dans le cadre de cette opération, le Parc



participe également au développement de **l'outil Biodiv'sports**, dont l'objectif est de mettre à disposition des plateformes de sports de pleine nature (Camp to Camp par exemple), des informations sur les secteurs sensibles pour la biodiversité.

Tenir compte de la flore protégée dans les tracés de projet de desserte forestière et la gestion forestière

Dans le cadre du Leader Chartreuse, des études floristiques ont été menées sur **2 projets de dessertes**: Le Mont-lère tranche (St Pierre d'Entremont Isère) et les Vincents (St Pierre d'Entremont Savoie). Ces études ont permis d'analyser la composition floristique impactée par les propositions de tracé afin de les adapter et de tenir compte des espèces protégées lors de la réalisation des travaux.

Dans le cadre de la démarche Forêt d'exception, un stage de 2 mois a été encadré par un groupe de travail multi-acteurs et a permis la réalisation d'un état des lieux (enquête terrain et acteurs) et d'une synthèse des perspectives pour l'accueil du public en Forêt d'Exception Grande Chartreuse. Il servira à l'actualisation du schéma d'accueil prévue dans le cadre de la révision de l'aménagement de la forêt domaniale.





Diffuser l'aide aux travaux forestier de la démarche « Sylv'acctes » pour favoriser la biodiversité en forêt

Les aides aux travaux forestiers prévues en Chartreuse dans le cadre de la démarche Sylv'acctes ont été lancés pour la période 2020-2022. Les travaux possibles engagent le propriétaire à favoriser les essences endogènes au massif et valoriser le mode de gestion en futaie irrégulière. En 2020, 20 ha de travaux ont pu être aidés sur 4 communes pour un montant de 7 500 €.

Dans le même temps, l'étude technique du projet de « **forêt vitrine** » a été portée par l'association Sylv'acctes en collaboration avec Chartreuse Diffusion et l'ONF. Il s'agit de créer un circuit en forêt valorisant les modes de gestion forestière vertueux en matière de biodiversité. Les travaux devraient commencer en 2021 avec un appui financier du Parc.

Mise à jour de la carte « Rapaces et vol libre »

Cette plaquette réalisée en 2016 par le Département de l'Isère, la Ligue pour la protection des oiseaux Isère, le Parc de Chartreuse et la fédération française de vol libre présente les informations nécessaires pour pratiquer respectueusement le vol libre en Chartreuse : carte du massif, règles de survol, relation hommes et oiseaux, signes de dérangement, informations sur la faune et topo par villages.

En 2020 cette carte a été mise à jour en intégrant l'évolution du PNR (fusion des communes, évolution du périmètre, intégration de la Réserve naturelle régionale d'Aiguebelette), la mise à jour des écoles et clubs du territoire et l'évolution des zones de présence des rapaces.

2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources

Encourager la construction durable et les matériaux biosourcés locaux

En 2020, le Parc a continué son action sur les bâtiments durables et l'écoconstruction en lien avec les intercommunalités et communes. Une programmation d'organisation de nouvelles Matinées conseils rénovation était prévue pour permettre d'accompagner et de renseigner les porteurs de projets dans la rénovation du bâtiment privé. Ces matinées sur un format de demi-journée rassemblent les conseillers info énergie, les acteurs du bâtiment, des architectes, des bureaux d'études et des artisans RGE. Elles se font en partenariat avec Chambéry Métropole et Cœur de Savoie, Cœur de Chartreuse, l'ALEC (la Métro), le Grésivaudan.

La matinée du 1^{er} février 2020 au Touvet a eu lieu et a connu un franc succès. Les 10 experts présents ont conseillés 76 projets de rénovation. Malheureusement, les matinées conseil prévues à St

Egrève, Barberaz et aux Échelles ont été travaillées mais annulées suite au contexte sanitaire. Nous espérons pouvoir reprogrammer ces événements à l'automne 2021 en ajoutant la commune de Novalaise en lien avec la CC du Lac d'aiguebelette et Barraux avec le Grésivaudan.

Un **atelier professionnel** a été organisé le 21/02 à St Vincent de Mercuze afin de présenter aux



professionnels du bâtiment les actions portées par le PNRC et le Grésivaudan, les aides mobilisables et les formations existantes. Cet atelier a regroupé 22 participants.

Le Parc a également recensé les artisans reconnu

RGE et les valorise à travers un annuaire destiné aux grands publics et permettant de répondre aux sollicitations des habitants.

<u>Développer des dynamiques</u> <u>d'éconômie circulaire</u>

Le Parc a participé activement au **festival Cultur'Eco** du 8/02/2020 à St Pierre d'Entremont, sur la thématique de l'économie circulaire. Dans le cadre de ce festival et en lien avec l'AADEC, le Parc a organisé 3 ateliers sur la réparation et co-animé un atelier de recensement et cartographie des projets / initiatives citoyennes ou entrepreneuriales de l'économie circulaire en Chartreuse afin de porter à connaissance l'existant et de mobiliser entreprises, associations et grand public. Ce festival fait l'objet d'un soutien financier du programme européen Leader, porté par le Parc.

Concernant la sensibilisation des entreprises, le Parc travaille sur la thématique de l'**économie circulaire** avec les partenaires (Région, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, Chambres consulaires, ADEME, associations) et socio-professionnels. Dans ce cadre-là, le Parc a commencé un état des lieux et recensé les besoins auprès d'un échantillon de TPE, commercants, artisans.

Le Parc devait organiser un événement à l'automne 2020 type « **Bourses aux ressources**» en partenariat avec les intercommunalités et les groupements d'entreprises. Le travail préparatoire et la mobilisation des acteurs a été fait, mais l'évènement n'a pas pu se réaliser au regard de la situation sanitaire et des normes de distanciation.

2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

Appui aux collectivités pour une amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire

En 2020, le Parc a développé un **appui aux** collectivités pour une amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire. En effet, de plus en plus de communes se posent des questions sur leur système de restauration collective (cantine scolaire), et souhaitent améliorer la qualité des repas proposés aux enfants. Une part d'entre elles sont en



gestion concédée et sont donc préoccupées par la rédaction des marchés publics qui est de plus en plus complexe et demande une certaine expertise.

En 2020, deux communes du Parc de Chartreuse (Chapareillan et Proveysieux / Quaix en Chartreuse) ont bénéficié de cet appui dans le cadre du PAiT. Ce travail d'accompagnement se poursuivra en 2021 et doit permettre de donner toutes les informations nécessaires aux élus concernant les filières locales d'approvisionnement en produits de qualité et la réglementation liée aux marchés publics pour la restauration collective et de les appuyer dans la rédaction de ceux-ci.

<u>Sensibiliser et accompagner le public précaire vers une alimentation durable</u>

Les personnes précaires représentent un public cible généralement peu visé par les actions de promotion de l'**achat local et du « bien manger ».** Pourtant c'est aussi une des populations les plus touchées par les problématiques d'alimentation, notamment du fait de leur budget réduit et/ou de leur isolement social.

Un partenariat a été tissé avec le Centre social des Pays du Guiers pour lancer cette action. L'objectif est la promotion d'une alimentation simple et équilibrée à partir de produits locaux et avec de petits budgets et de créer les conditions favorables pour inciter à la production d'aliment et à l'achat de produits locaux tout en donnant les bonnes «astuces» pour le rendre possible. Des ateliers seront lancés en 2021 si les conditions sanitaires le permettent.





<u>Réaliser un état des lieux de l'agriculture biologique en</u> Chartreuse

Le Parc souhaite encourager le développement de l'AB sur son territoire toutes filières confondues.

Un état des lieux et d'identification de l'ensemble des acteurs de la bio en Chartreuse a été réalisé par les Chambres d'agriculture. Il s'agit maintenant d'identifier les « leviers d'actions » et les « filières porteuses » pour engager des actions concrètes permettant le développement de la bio en Chartreuse.

Soutenir le développement de petites filières qui répondent aux enjeux environnementaux et d'alimentation locale

Le Parc œuvre depuis 2016 à la Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse. Voici les actions qui se sont déroulées en 2020 malgré la situation sanitaire :

- Poursuite de l'accompagnement du lycée horticole de Saint-Ismier, avec qui le Parc a signé une Convention de partenariat en 2019, pour le développement d'une production de semences de variétés locales de fruits et légumes (« semences d'ici »). Et suivi de la pépinière où ont été plantés 900 portes greffes grâce à un contrat de culture signé avec le Parc ;
- prélèvement de greffons sur les arbres de variétés locales en vue de greffage à Saint-Ismier ;
- Relance du projet « De la graine à l'assiette » avec l'implication de nouveaux binômes maraîcher restaurateur pour une valorisation des fruits et légumes de Chartreuse dans les assiettes ;
- Analyses génétiques de variétés inconnues par l'INRAE en partenariat avec l'Association des Croqueurs de pommes.

Le Parc a également contribué au montage du projet « Jardin'R », porté par le Laboratoire d'Études Rurales de l'Université Lyon 2. Cette démarche a pour objectif de mieux connaître la place des jardins, individuels et collectifs, comme creuset et révélateur des dynamiques de transition dans les territoires ruraux, de mettre en réseau et d'accompagner les porteurs de projet de jardins collectifs et d'apprécier leur rôle dans l'alimentation locale.



Axe 3

Une Chartreuse en transitions

UN TERRITOIRE FERTILE POUR DE MULTIPLES TRANSITIONS

Se projeter dans l'avenir et définir les changements à initier dès aujourd'hui, voilà ce que nous avons voulu pour ce troisième axe consacré aux transitions. Ce sont des défis difficiles, mais nous savons qu'il faut les relever. Cette nécessité d'adaptation se traduit notamment par la volonté d'être un territoire à énergie positive, c'est-à-dire d'arriver à consommer autant d'énergie que nous en produisons.

Il s'agit aussi d'identifier les comportements et besoins de déplacements afin de renforcer les dispositifs en place ou d'expérimenter de nouveaux services qui favorisent une mobilité douce.

Le territoire se saisira des opportunités offertes par le numérique, aussi bien en matière d'activités et de services, pour créer de l'emploi, mais aussi du lien social. Enfin, ces différentes dynamiques peuvent être à l'origine de nouvelles manières d'agir...

L'expérimentation et l'innovation sont dans l'ADN du Parc naturel régional de Chartreuse depuis toujours.



3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

Sensibiliser les jeunes à la maitrise des consommations énergétiques

Une classe de 23 élèves aurait dû participer au **projet pédagogique « Ma quête d'écoconstruction »** qui vise à sensibiliser les jeunes aux notions de bioclimatisme, d'écoconstruction, d'isolation, d'énergie grise... mais en raison du confinement du printemps 2020, le projet n'a pas pu être réalisé et l'enseignant n'a pas souhaité reporter le projet en 2020/2021.

Accompagnement des communes dans la rénovation des bâtiments publics

Le Parc a continué les **rencontres des communes**, afin d'identifier leurs **projets** liés à la transition énergétique et plus spécifiquement à la **rénovation du patrimoine bâti**. Ces rencontres, réalisées pour la plupart en distanciel, ont permis de mobiliser les nouveaux élus sur la thématique de la rénovation de leur patrimoine, de faire le tour des partenaires et des financements mobilisables. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires : EPCI, agences locales énergie climat, syndicats d'énergie et CAUE. En parallèle, une enveloppe du Contrat Parc Région a été mobilisée pour **financer des travaux et des audits énergétiques**, qui ont permis de mener à bien certaines rénovations (écoles, salles communales, mairies) et de lancer des audits.

Sensibilisation à la gestion durable de l'éclairage public « un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés »

Le programme de coopération LEADER, « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » a été lancé fin 2019 en partenariat avec les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Pilat. Il a pu déployer ses premières actions en 2020. Un guide de préconisation pour un éclairage de qualité a été réalisé, rassemblant à la fois les réglementations actuelles, les aspects techniques liés à l'éclairage, les préconisations du Parc, des témoignages de communes et des images du territoire. Plusieurs actions de sensibilisation du grand public à



la qualité du ciel nocturne ont été menées dans les communes, financées par le Parc : balade au clair de lune à Sarcenas, projet pédagogique, restitution et observation du ciel à St Laurent du Pont, performance artistique autour des enjeux de la nuit à Myans, conférence à Coublevie.

Limiter les impacts du changement climatique sur les activités touristiques en participant à leur évolution

Le parc coordonne le dispositif espace valléen pour la diversification du tourisme en Chartreuse et son déploiement sur les 4 saisons, dans le respect du territoire et des clientèles.

2020 a permis de dresser un bilan de la génération 2015-2020 et de préparer la future génération 2021-2027 à travers les rencontres du réseau et des financeurs.

Eléments clés du bilan 2015-2020 :

12 opérations inscrites à la programmation pour 3.6M€ de dépenses ; 1 215 000€ de subventions espace valléen perçues ; 75 % de taux de financement moyen.

Un programme ciblé, portant sur des sites ou des maîtres d'ouvrages structurants pour la destination : Funiculaire de St Hilaire de Touvet, Musée de l'Ours des Cavernes, Col de Porte, Rivier'Alp, Chartreuse tourisme, mise en tourisme de la forêt de Chartreuse,

• • •

Un impact attendu en termes d'image et notoriété. Une belle plus-value pour la qualification d'offres 4 saisons, l'amélioration du parcours client, la valorisation et mise en tourisme des patrimoines, le renforcement de la destination sur le marché touristique.



<u>Développement et</u> <u>structuration de la filière bois</u> <u>énergie</u>

Le Parc a poursuivi son accompagnement de la structuration de l'approvisionnement en bois plaquette des collectivités. Elle a notamment appuyé une entreprise du territoire pour structurer son offre et améliorer sa compétitivité dans les marchés publics. En parallèle, le Parc a participé aux 2 candidatures « Bois énergie » dans le cadre de l'AMI « se réapproprier l'approvisionnement en bois local » portée par Grand Chambéry et le Pays Voironnais.

Réalisation d'une étude concernant la faisabilité d'un projet de méthanisation

Le Parc, en lien avec la communauté de communes Cœur de Chartreuse, et avec l'aide de l'ADEME et de la Chambre d'agriculture de l'Isère, a lancé une étude de pré-faisabilité, visant à identifier tous les gisements techniquement mobilisables et à évaluer la pertinence de développer une unité à l'échelle de la Vallée du Guiers. Cette étude, toujours en cours, a démarré à l'automne 2020, et va entrer dans la phase de mobilisation des agriculteurs après la réalisation d'un diagnostic des gisements mobilisables.

Accompagnement des porteurs de projets d'énergie renouvelable

Le Parc a mobilisé une enveloppe d'ingénierie TEPOS permettant d'aider les porteurs de projets à mobiliser des financements et à se structurer, comme il l'a fait par exemple, avec la commune de Plateau-des-Petites-Roches et la Centrale Villageoise Grési 21 pour un projet de micro-hydraulique. En 2020, une partie de cette enveloppe a servi à amorcer les suites d'un travail de pré-faisabilité qui avait été engagé concernant le turbinage sur réseau d'eau potable, sur la commune de St Pierre de Chartreuse. Des élus intéressés ont sollicité le Parc pour continuer à creuser la faisabilité du turbinage au niveau de certains captages.



3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

L'adaptation au changement climatique a été au cœur du séminaire des paysagistes-conseils de l'État, organisé en Chartreuse en septembre 2020 (cf. paragraphe 2.1).

Le Parc poursuit sa participation au groupe de travail animé par le SCOT de la Grande région grenobloise sur la sensibilité des ressources en eau et des milieux aquatiques au changement climatique. Le croisement des résultats de ce travail, ainsi que les travaux sur la lutte contre l'imperméabilisation feront l'objet de restitution aux élus du territoire en 2021.

Faciliter l'adaptation des pratiques sylvicoles pour améliorer la résilience de ces filières économiques au changement climatique

Le dispositif **Sylv'acctes** été créé pour permettre à des acteurs publics ou privés de financer des travaux forestiers vertueux pour le climat dans les massifs forestiers français (stockage de carbone, réduction des risques naturels, infiltration des eaux...). Concrètement cela se traduira par la mise en place d'itinéraires sylvicoles concertés permettant aux propriétaires forestiers de bénéficier d'aides pour certains travaux forestiers dont notamment la plantation d'essences autochtones plus adaptées aux stations. Ces itinéraires, validés en 2019, visent notamment à aider la conversion des forêts





résineuses de basse altitude en favorisant des essences plus adaptées.

Le Parc a organisé un groupe de travail sur le changement climatique en forêt associant forêt privée, forêt publique, conseil scientifique et plate-forme environnement du Parc. Cela a permis de partager informations et projets en cours afin de tester les essences adaptées (îlot d'avenir-cf. Métis) et d'analyser les facteurs risques liés aux essences en place (bioclimsol). Fin 2020, le Parc a également été sollicité par l'ONF pour s'exprimer sur les contours techniques des projets de plantation mis en œuvre dans le cadre du plan de relance en Chartreuse. Le conseil scientifique commun au Parc et à la Réserve a produit une note de réflexion et de recommandations sur le sujet qui servira de base aux futurs échanges sur le sujet.

Suivre les incidences du changement climatique sur les milieux, les espèces et le paysage

Le Parc participe à l'acquisition de connaissances sur les effets du changement climatique sur la biodiversité et les milieux de montagne dans le cadre du programme ORCHAMP développé par le LECA, en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole. Deux transects de suivi des milieux et du climat ont été installés en 2019 et équipés de matériel de mesures (capteurs). Ils sont situés sur le Rachais et Chamechaude. Le Parc procède au contrôle de l'état des transects et au relevé des capteurs de température.

Les résultats des campagnes de suivi et l'acquisition des données sont accessibles ici : https://orchamp.osug.fr/home

Par Ailleurs, la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse est équipée d'une **station phénoclim** (dispositif de suivi du changement climatique développé par le CREA). Le suivi de cette station par relevé de la phénologie des espèces et mesure météorologique est réalisé chaque année.

Sensibiliser les jeunes aux effets du changement climatique

79 élèves de 3 classes réparties sur 3 communes auraient dû être sensibilisés au changement climatique et aux conséquences de notre consommation d'énergie sur l'environnement par l'intermédiaire des projets « Le 4E : Elèves Economes En Energie » et « Phénoclim » au cours de l'année 2019/2020. En raison du confinement du printemps 2020, les projets des 3 classes ont été reportés sur l'année scolaire 2020/2021.

Accompagner les agriculteurs du territoire dans leur réflexion sur l'adaptation au changement climatique

L'Association des Agriculteurs de Chartreuse a initié une démarche participative innovante en proposant aux administrateurs de l'association et à différents acteurs du territoire (agricoles et non agricoles) de participer à plusieurs ateliers autour du thème suivant : « Comment les agriculteurs peuvent-ils s'adapter aux effets du changement climatique notamment sur la question de la ressource en eau? ».

Cette méthode a permis d'engager une véritable dynamique en mobilisant des partenaires d'origines diverses, n'évoluant pas forcément dans le milieu agricole mais concernés par la thématique. Entre 20 et 25 personnes se sont mobilisées à chaque séance. 4 rencontres ont été nécessaires. Voici les thèmes et les actions issus de ce travail collectif : améliorer la vie du sol, initier des projets autour de l'agroforesterie avec un groupe d'agriculteurs, valoriser les espaces pastoraux et intermédiaires, améliorer les pratiques de gestion des prairies par des actions techniques et des formations, créer une banque de fourrage à destination des éleveurs du massif, améliorer la gestion de l'eau par la création d'un observatoire à l'échelle du territoire.

Toutes ces actions ne sont pas au même niveau et certaines nécessitent d'être précisées, mais elles constituent le fruit d'une intense réflexion et a surtout permis de remobiliser les administrateurs autour de projets concrets.



3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

Mobilisation et accompagnement des acteurs du territoire dans le développement de projets en lien avec la mobilité

Dans le but de soutenir la dynamique existante sur le territoire le Parc a lancé, durant l'année 2020,

le **réseau des ambassadeurs de la mobilité** « Chartreuse en mouvement ».

L'objectif est de profiter de cet engagement fort au niveau local et citoyen, de créer un cadre pour que le Parc puisse accompagner les porteurs de projet et assurer le partage d'expériences entre les différents acteurs du Parc.

A ce jour, deux temps d'échange ont eu lieu :

- Réunion de lancement en septembre 2020, 20 participants
- Réunion thématique sur le covoiturage en décembre 2020, 21 participants

Déploiement et poursuite de l'animation du réseau d'autostop organisé

Le Parc a piloté, depuis septembre 2019, une étude menée par des étudiants de l'Université de Grenoble Alpes (UGA) portant sur l'évaluation du dispositif

Rezo Pouce et les opportunités d'intégration de cette solution de déplacement dans un ensemble de solutions plus larges. Le début de l'année 2020 a été l'occasion d'organiser un atelier de restitution qui a ainsi rassemblé une cinquantaine de participants.

Par ailleurs, trois nouvelles communes situées sur Cœur de Savoie ont été équipées du dispositif Rezo Pouce au début de l'année. Dans un souci de cohérence avec les bassins de vie, sa communication et son animation ont été et seront réalisées en partenariat avec Grand Chambéry et le dispositif de covoiturage spontané **Synchro Covoit** développé par l'agglomération (formation des secrétariats de mairie, animation au forum des associations etc.).



Actions de promotion du covoiturage pour les trajets domicile-travail

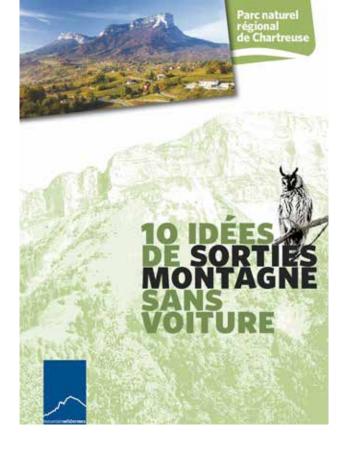
Sur la question des déplacements pendulaires, le Parc a souhaité soutenir la nouvelle solution de mobilité développée par le SMMAG dans la vallée du Grésivaudan : la ligne de covoiturage MCovoit – Ligne +.

En coordination avec la chargée de mission économie du Parc et la stagiaire en économie circulaire, le Parc a contacté les entreprises de Cœur de Chartreuse dans une approche transversale sur la thématique des enjeux environnementaux et sociaux. Au final, trois rencontres avec les trois principaux employeurs de Cœur de Chartreuse ont eu lieu permettant une première prise de contact afin de déterminer les besoins, le degré de motivation de la structure et des salariés ainsi que les potentielles actions à mettre en place à court et moyen terme.

Actions de promotion de l'utilisation des transports en commun

Une équipe d'étudiants du master TITUS de l'Université Savoie Mont Blanc a réalisé une étude sur l'utilisation des transports en commun en Chartreuse et sur les opportunités d'optimisation du réseau de transports en commun. La restitution de cette étude a permis de rassembler plusieurs acteurs pour échanger sur le sujet et de souligner l'importance d'une nécessaire coopération et coordination entre la pluralité des parties prenantes présentes sur le territoire.





Dans le cadre de ses actions de sensibilisation pour promouvoir l'utilisation des transports en commun, le Parc a mis en œuvre le plan de distribution de la plaquette « **10 sorties sans voiture en Chartreuse** » qui avait été élaborée en 2019 en partenariat avec l'association Mountain Wilderness.

Afin de faire écho à cette plaquette, le Parc a souhaité valoriser les expériences touristiques alternatives à travers la réalisation de portraits de randonneurs non véhiculés.

L'année 2020 a également permis de lancer une première action en partenariat avec le Club rando de l'UGA sur la sortie « **J'peux pas j'ai rando** ». Le but de cet événement est de faire découvrir les massifs voisins aux étudiants grenoblois en proposant des itinéraires accessibles en transports en commun. Cette sortie, qui a fait l'objet d'un reportage télévisée par France 3 Alpes, a permis de sensibiliser un public jeune et citadin à la mobilité durable.

Préparation de la réalisation d'un schéma directeur vélo et actions visant à favoriser l'usage du vélo et du VAE sur le territoire

Le Parc, dans le cadre du programme AVELO dont il est lauréat, a initié le lancement du schéma directeur cyclable. L'année 2020 a été consacrée à la rédaction du cahier des charges, en collaboration étroite avec les EPCI partenaires, afin d'assurer la coordination du schéma avec ceux déjà existants ou en cours d'élaboration. Ce schéma permettra, après la réalisation d'un diagnostic sur les pratiques et les

aménagements existants, d'identifier les actions prioritaires à mettre en place afin de **développer** l'usage du vélo pour les habitant.e.s et pour les visiteurs.

Grâce au budget alloué aux actions de sensibilisation octroyé par le programme, le Parc a d'ores et déjà pris contact avec trois communes pour financer des actions vélo au sein des établissements scolaires.

<u>Participation au projet de la Via Chartreuse</u>

Le département de l'Isère porte le projet d'aménagement d'une voie verte de 12km entre St Joseph de Rivière et Entre Deux Guiers/Les Echelles. Le Parc suit ce projet dans la définition du tracé, les liens aux agriculteurs concernés, la prise en compte des enjeux de biodiversité, de la médiation rattachée au projet (panneaux d'accueil et thématiques), et à la signalétique de l'itinéraire.

Participation aux réflexions de la véloroute des <u>5</u>Lacs « Léman-Paladru »

La Région a émis l'opportunité d'une **véloroute reliant les 5 lacs** Léman, Annecy, Bourget, Aiguebelette, Paladru. Concernant le tronçon Bourget du Lac – Paladru, le Parc a participé aux groupes de travail : publics cibles, services, itinéraires, ...





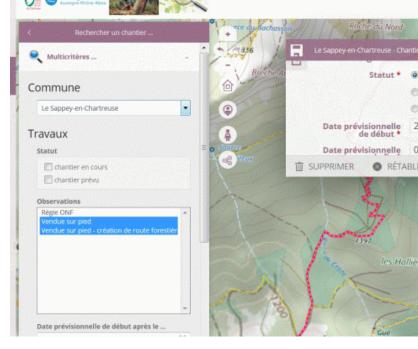
3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse

Poursuivre le développement du portail géographique InfoP@arcs, plateforme au service des collectivités et du grand public

- Développement de fonctionnalités en lien avec les données cartographiques des PLUis approuvés fin 2019 : remontées automatiques à la parcelle des surfaces de zonages, prescriptions surfaciques, linéaires et ponctuelles, informations surfaciques, linéaires et ponctuelles
- 2. Développement d'une interface utilisateur de recherche d'adresse s'appuyant sur les données de la base adresse nationale (commune, hameau, rue, numéro)
- Mise en place d'une application de suivi et gestion des points d'apport volontaires et des composteurs, pour la communauté de communes Cœur de Savoie
- 4. Travail sur le cahier des charges pour développer une application commerces-services sur le modèle des circuits courts, suite à la sollicitation de plusieurs communes

Mettre en place d'un outil d'information sur les chantiers forestiers

Dans le cadre de la démarche Forêt d'exception, le Parc, en partenariat avec l'ONF, a proposé de développer un outil cartographique permettant d'informer en amont sur les **chantiers forestiers** pouvant impacter le PDIPR. Cet outil s'appuie sur le SIT et le schéma de production des Bois de Chartreuse. Il permet, dans un premier temps aux techniciens de l'ONF de l'UT Chartreuse lsère, de signaler simplement des lieux et période de chantier. Durant l'été 2020, les offices du tourisme de Cœur de chartreuse ont été les relais pour informer les usagers des zones à éviter. Cette expérimentation a donné



des retours positifs malgré quelques améliorations à envisager. Ces bons retours permettent d'envisager une extension de l'expérimentation côté Savoie en 2021.

<u>Promotion numérique et touristique du sans voiture en Chartreuse</u>

En partenariat avec Chartreuse tourisme, un travail de fond a été mené sur les mobilités touristiques en Chartreuse : comment venir et circuler en Chartreuse, avec ou sans voiture.

Parallèlement l'ensemble des hébergements accessibles en transport en commun ont été identifiés et qualifiés dans la base de données APIDAE.

3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

Favoriser l'adaptation des services culturels à la population

Le Parc a appuyé et accompagné des structures culturelles qui portent des projets nourrissant la vie et la dynamique culturelle tout au long de l'année. L'accès à des propositions culturelles est une composante importante de l'aménagement du territoire et de sa dynamique socio-économique.





Les associations culturelles accompagnées et sélectionnées sur appel à candidatures ont toutes une démarche prononcée de favoriser la culture comme vecteur de lien social, de jouer la carte de la proximité avec les publics et les habitants, voire de s'approcher au plus près des publics par l'itinérance du projet. Il en est ainsi de la saison théâtrale de la salle Notre-Dame dans les Entremonts assortie de résidences de création et d'actions avec les jeunes, du festival et spectacles chez l'habitant des Endimanchés à St-Pierre de Chartreuse, de la programmation itinérante d'Instinctaf à RivierAlp, et en divers lieux du territoire (ferme, cinéma, salle des fêtes...) pour les festival de conférences gesticulées les BàO, ou encore les Jeudis des gens en partenariat avec le site des Grottes de St-Christophe, sans oublier les spectacles dédiés en ESAT ou maison de retraite.

L'année 2020, fortement perturbée pour de nombreux acteurs socio-économiques et notamment les secteurs de la culture et de l'évènement, a nécessité de la part de ces structures des capacités d'adaptation importantes pour maintenir les programmes prévus en respectant des protocoles stricts. Le Parc s'est mobilisé pour répondre à leurs questions dans ce contexte et a réalisé une veille continue sur les dispositifs de soutien exceptionnels mis en place par l'État, la Région ou des fondations afin de leur permettre d'y émarger dès que cela était possible.

Favoriser l'émergence de nouveaux lieux d'activités

En 2020, le Parc a poursuivi son accompagnement des espaces de **coworking et Tiers Lieux** et les a rencontré avec le département dans le cadre de la définition de la politique départementale iséroise de soutien. Par ailleurs, le Parc est membre du Groupe Tiers Lieux d'Activité porté par l'Alliance Université Entreprises de Grenoble. Instance qui travaille avec le CD 38 sur l'accompagnement du Département de l'Isère de ces tiers lieux.

Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, **806 élèves** de 32 classes réparties sur 13 communes du Parc ont été sensibilisés à l'alimentation locale via le projet « Découverte de l'agriculture et de l'alimentation en Chartreuse », aux usages du bois via le projet « Découverte de l'usage du bois » ou encore aux sports et nature via les projets « Echappées nordiques et alpines en Chartreuse » ou « Trail, santé et nature » . Parmi ces 32 classes, 13 classes ont souhaité reporter leur projet en raison du confinement du printemps 2020.

S'impliquer dans le projet forestier « Metis » (Mobiliser à l'échelle territoriale par l'innovation et la synergie)

Le Parc est associé au projet régional METIS en tant que territoire pilote dans l'objectif d'apporter une réponse structurée et innovante en faveur de l'adaptation de la sylviculture au changement climatique, l'accroissement durable de la mobilisation et la valorisation de bois. En 2020, une des actions a consisté à **installer 4 « îlots d'avenirs »,** placettes de tests mises en place par l'ONF, sur le choix d'essences adaptées au changement climatique.

Sensibiliser le grand public aux pratiques forestières

Le Parc a accompagné l'organisation de l'opération « vis ma vie de bûcheron » durant la saison estivale 2020. Depuis 2018, Grenoble Alpes Métropole cofinance une partie des visites et fait le relais en matière de communication. Les offices du tourisme ont coordonné les inscriptions et assuré le relais d'information auprès du grand public. En 2020, 13 sorties ont pu être assurées en s'adaptant aux exigences liées à la pandémie de covid. Environ 250 personnes ont participé à des sorties sur chantier forestiers, marteloscope ou en entreprise de



charpente. Les retours sont toujours de très bonnes qualités et confortent l'importance de ces sorties auprès du grand public.

Sensibiliser les élus aux pratiques forestières et à la filière bois et les informer des enjeux du territoire

En 2020, le Parc, en partenariat avec les COFOR Isère et Savoie, a assuré 2 demi-journées de formation destinées aux nouveaux élus (25 participants). La formation se déroulait sur le marteloscope du Col de porte pour l'Isère et le marteloscope du Col de l'épine côté Savoie. Environ 15 élus ont participé à ces sorties et l'intérêt exprimé pour celles-ci encourage à en proposer d'autres en 2021. Pour la partie en salle, le CIBC et l'ONF ont pu apporter toutes les réponses aux élus en matière de forêt communale et d'usage du bois local. Le Parc a pu également informer sur les enjeux de la Charte Forestière de Territoire et faire remonter les 1ères attentes exprimées par les élus présents.

En 2020 ont également été rédigées des fiches forêt. À destination des communes et entièrement personnalisées, elles brossent en chiffre le portrait forestier communal. Leur diffusion est prévue pour 2021.

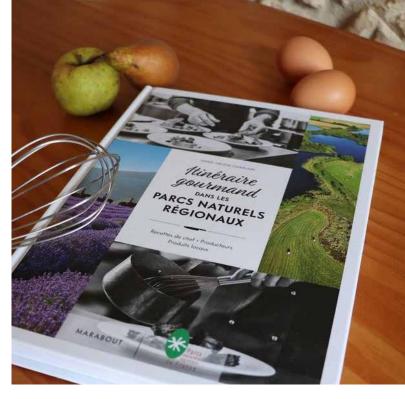
Organiser la première édition « Vis ma vie d'agriculteur »

Dans le prolongement des actions de découverte des métiers liés à la filière forêt bois, le projet «**Vis ma vie d'agriculteur**» a été initié dans le but de recréer du lien entre les habitants du massif et les exploitations agricoles. La première édition a ainsi été organisée durant la période estivale 2020 au travers une dizaine de dates.

Ces visites de fermes ont permis au grand public de découvrir le métier d'agriculteur et d'être sensibilisés aux enjeux et problématiques agricoles. Ces visites ont été organisées à la demi-journée dans des fermes de différents secteurs afin de montrer la diversité des productions agricoles du massif.

<u>Développer une culture</u> <u>alimentaire et gastronomique</u> « <u>Chartreuse</u> »

Animée par le Parc, la « Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse » est une opération scientifique participative menée dans le massif. L'une de ses nombreuses actions réunit maraîchers et restaurateurs : les uns fournissent les produits,



les autres les cuisinent! Céline Roux et Philippe
Bettremieux, propriétaires de la Ferme de
Brévardière, font les deux : le Parc leur a donné
des graines de légumes anciens – choux, salades,
pommes de terre...- qu'ils cultivent dans leur jardin
potager. Une fois qu'ils ont poussé, Céline se fait un
plaisir de cuisiner la poirée des Chartreux, savant
mélange de blette et d'oseille, ou la radichetta, une
salade joliment dentelée importée autrefois par les
italiens... local et original, comme sa cuisine!

Ce binôme de maraicher – restaurateur impliqué dans la démarche de Redécouverte du patrimoine végétal cultivé de Chartreuse a été mis en valeur dans le **livre « Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux »** édité par Hachette et qui expose les produits locaux et les pratiques culinaires dans chacun des Parcs naturels régionaux de France.

<u>1ère réflexions sur l'émergence du tourisme pêche en Chartreuse</u>

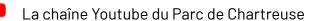
Dans le cadre du label Rivière sauvage et de la politique touristique du Parc, des réflexions ont été menées sur le **tourisme pêche en Chartreuse** avec les associations, fédérations départementales, Chartreuse tourisme, l'office de tourisme et la communauté de communes Cœur de Chartreuse. Par ailleurs, dans le cadre d'une série de **documentaires Road Truite,** l'association Fishare est venue en Chartreuse, sur le Guiers mort, tourner un film sur la pêche avec une entrée originale : la cuisine. Le Parc a accompagné et soutenu l'association qui souhaitait ajouter une dimension environnementale et culturelle à ses films.





Comment suivre l'actualité du Parc de Chartreuse ?









Pour aller plus loin

Consultez la charte du Parc et le projet de charte 2020-2035 sur www.parc-chartreuse.net/chartreuse2035

PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Place de la mairie

38 3870 Saint-Pierre de Chartreuse 04 76 88 75 20

